

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juin 2023

TRANSPOSITION DE L'ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL RELATIF AU PARTAGE DE LA VALEUR AU SEIN DE L'ENTREPRISE - (N° 1272)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS290

présenté par
M. Margueritte, rapporteur

ARTICLE 7

À la première phrase de l'alinéa 16, supprimer les mots :

« , tels qu'ils sont ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.